

Éducateur de chiens guides d'aveugles

Titre inscrit au [RNCP Code 35212](#),

Date d'enregistrement 20/01/2021

Certificateur : Fédération Française des Associations de chiens guides d'aveugles

Organisme préparant à la certification : Association de formation aux métiers du handicap visuel par l'aide animalière (AFH2A)

Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle, de lui remettre le chien, de la former et d'assurer le suivi de la nouvelle équipe maître/chien guide.
Ce métier est une évolution professionnelle du métier de moniteur.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel...),
- Maîtriser la langue française et posséder le permis B,
- Être titulaire du titre de moniteur de chiens guides d'aveugles délivré par la AFH2A.

OBJECTIFS

- Accueillir le chiot et assurer son entretien pour permettre son développement et sa socialisation pour le préparer à son éducation de futur chien guide.
- Obtenir d'un chien qu'il mette en oeuvre les attitudes et postures permettant à une personne déficiente visuelle de gérer ses déplacements librement et en sécurité au quotidien.
- Former la personne déficiente visuelle afin de lui permettre, en fonction de ses capacités, une utilisation optimale du chien guide d'aveugle.
- Garantir la planification, le suivi et la traçabilité de la formation et établir les relations avec les acteurs concernés en vue d'une remise du chien guide à la personne déficiente visuelle, dans les meilleures conditions possibles.

PUBLIC

- Être recruté par une école de chiens guide et avoir un intérêt pour les chiens,
- Une sensibilité au handicap visuel,
- Le sens des relations humaines.

INTERVENANTS

- Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences avérées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques, jeux de rôle.

CONTENU

- Bases théoriques de la déficience visuelle
- Bases pratiques en Orientation et Mobilité,
- Étude de la demande et essai chien,
- Remise de chiens guides,
- Accompagnement des équipes,
- Supervision des pratiques,
- Transmission des savoirs,
- Anglais,
- Communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux rapports de stage, d'une évaluation continue par le tuteur, de plusieurs remises de chiens guides et d'une épreuve finale.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Être envoyé en formation à la demande de l'association de chiens guides "employeur".



DATES

Début : octobre 2026



DURÉE

14 semaines de théorie
(464 heures environ)
76 semaines de pratique
(2 660 heures)
2 semaines de stage (70 heures)



LIEUX

- **FFAC (75)**
- **Centre formation situé au sein de l'association chiens guides Lyon centre EST (01)**
- **Siège de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (75)**



COÛT

Formation financée par les écoles (ou OPCO)
Statut de salarié dès l'entrée en formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Formation en présentiel
Inter-établissement**



CONTACT

FFAC
71, rue de Bagnolet
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 89 89
federation@chiensguides.fr



Contactez la FFAC pour plus de renseignements.

Pour plus d'informations

<https://www.chiensguides.fr/metiers/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles>